



À tous médias
Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LES SALARIÉS DE LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES LE BOISÉ STE-THÉRÈSE VOTENT LA GRÈVE

(Sainte-Thérèse, le 21 septembre 2009) – Réunis en assemblée générale le 17 septembre dernier, les travailleuses et travailleurs oeuvrant à la résidence pour personnes âgées le Boisé Ste-Thérèse ont voté à l'unanimité pour le déclenchement de la grève générale illimitée.

C'est après avoir fait attendre plus de deux mois la partie syndicale que l'employeur a enfin déposé à la table de négociation son offre salariale. Constatant le peu de marge de manœuvre imposée par l'employeur et devant la pauvreté de l'offre salariale, les dirigeants syndicaux ont pris la décision de solliciter un mandat de grève générale illimitée à déclencher au moment jugé opportun.

« La réponse de nos membres est sans équivoque. Le résultat du vote est l'expression unanime du ras de bol généralisé face au traitement que subit le personnel de la résidence. Nous exigeons d'être considérés et rémunérés à notre juste valeur. Nos salaires avoisinent le salaire minimum. C'est inacceptable compte tenu de l'importance des responsabilités que nous avons dans l'exercice de nos fonctions. Dans notre situation, plus on se compare, moins on se console. Nous avons à cœur la santé et le bien-être des personnes âgées, mais nous n'acceptons plus d'être carrément exploités pour autant. » déclare madame Johanne Lafond, présidente du Syndicat.

L'offre salariale de l'employeur permet tout juste à ce dernier d'éviter de se mettre en contravention en regard d'augmentations anticipées du salaire minimum et ne permet aucun rattrapage salarial. Dans ces conditions, les travailleuses et travailleurs du Centre d'hébergement le Boisé Ste-Thérèse sont déterminés à utiliser tous les moyens mis à leur disposition, incluant le déclenchement d'une grève générale illimitée, pour obtenir respect, justice et équité.

D'autres dates de négociation sont prévues

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement de la région des Laurentides - CSN est accrédité depuis le 7 novembre 2008. Il représente près d'une cinquantaine de salarié-es oeuvrant au Boisé Ste-Thérèse. Il est affilié au Conseil central des Laurentides et à la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN.

-30-

Pour information :
Johanne Lafond, présidente
Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres
d'hébergement de la région des Laurentides - CSN
Cellulaire : 514 501-8500

Luc Steben, conseiller syndical
Services régionaux CSN Laurentides
450 438-4196